

Futur en tous genres 2022

Feuille de route pour l'enseignant ou l'enseignante 8H



1

- A. Distribuer à chaque élève un dépliant, un leporello, une dispense scolaire et un formulaire «Droit d'utilisation pour des photographies»**
www.egalite-vs.ch/FETGdocs
- B. Expliquer l'objectif de « croisement » de la journée**
les filles vont découvrir un métier réputé masculin et les garçons vont découvrir un métier dit féminin
- C. Expliquer les 3 variantes possibles:**
- Projet de base:** l'élève accompagne une personne de sa connaissance au travail ou cherche une entreprise/institution d'accord de l'accueillir.
 - Ateliers:** l'élève visite en groupe une des entreprises/institutions qui figurent sur www.futurentousgenres.ch > Ateliers > Filles/Garçons > Canton de scolarisation Valais
 - En classe:** l'élève reste en classe et assiste à une animation en rapport avec les métiers atypiques
- D. Expliquer la procédure selon les variantes choisies :**
- Projet de base: simplement remplir la dispense scolaire et la remettre à l'enseignant ou l'enseignante
 - Ateliers :** sur internet à l'adresse www.futurentousgenres.ch > Ateliers > Filles/Garçons > Canton de scolarisation Valais l'élève choisit l'entreprise/institution qui l'intéresse et s'inscrit directement en ligne jusqu'au 7 octobre. L'élève remplit la dispense scolaire et la remet à l'enseignant ou l'enseignante.
 - En classe :** rien à faire

Remarques

Projet de base: Pour l'élève qui opte pour le projet de base, tout se passe entre l'élève et l'adulte qu'elle ou il va accompagner ou entre l'élève et l'entreprise/institution qui le-la reçoit.

Ateliers: Pour les ateliers l'inscription est obligatoire. Le jour-J les élèves apportent leur confirmation d'inscription et le formulaire «Droit d'utilisation pour des photographies» dûment rempli.

2

Collecter les dispenses scolaires et tenir une liste des élèves (coupon récapitulatif) qui ne seront pas en classe le 10 novembre.

Remarque

La dispense scolaire est destinée à l'enseignant ou l'enseignante pour l'aider à tenir le compte des élèves qui ne seront pas en classe le 10 novembre.

3

Rappeler le délai d'inscription online : vendredi 07 octobre

Jusqu'au 28 octobre :
Remplir le coupon récapitulatif en ligne sur www.egalite-vs.ch/FETGrecap ou l'envoyer à l'Office cantonal de l'égalité et de la famille par courrier ou par email.

Prévoir une animation pour les éventuel-le-s élèves qui éventuellement en classe le 10 novembre.

Remarques

Le coupon récapitulatif sera utilisé par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille pour réaliser les statistiques de participation à Futur en tous genres.

Des suggestions et documents à télécharger se trouvent sur www.egalite-vs.ch/FETGdocs

4

Projet de base
Les élèves se rendent par leurs propres moyens au lieu du rendez-vous. Si le programme ne dure que la demi journée, elles et ils retournent en classe ensuite.

5

Les élèves qui ont fait une inscription en ligne pour une visite d'entreprise/institution en groupe reçoivent une confirmation de leur participation, avec lieu exact du rendez-vous.

Les élèves se rendent par leurs propres moyens au lieu du rendez-vous. Si le programme ne dure que la demi journée, elles et ils retournent en classe ensuite.

En cas d'annulation de visites d'entreprise/institution faute d'inscriptions suffisantes, les élèves reçoivent une information écrite.



Coupon récapitulatif à retourner jusqu'au 28 octobre 2022

En ligne: www.egalite-vs.ch/FETGrecap
Par email à: ocf-egalite@admin.vs.ch

Par courrier à l'adresse suivante:
Office cantonal de l'égalité et de la famille
Case postale 478
1951 Sion

1

du 12 au 16 septembre

2

du 19 septembre au 7 octobre

3

du 19 septembre au 28 octobre

4

du 24 au 28 octobre

5

Jeudi 10 novembre
FUTUR EN TOUS GENRES